

Arrêté n° 2024 – 48C

ARRETE DU MAIRE
Portant désignation des représentants au Comité Social Territorial

Le Maire de THUE ET MUE,
Vu le code Général de la Fonction Publique,
Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
Vu la délibération du Conseil municipal du 6 décembre 2023 portant création du Comité Social Territorial et fixant à 5 le nombre de représentants titulaires de l'autorité,

ARRETE

Article 1 : Sont désignés comme représentants de l'autorité territoriale titulaires :

- Monsieur Michel LAFONT
- Madame Sarah IUNG
- Madame Myriam LETELLIER
- Monsieur Cyril AUBERT-GEOFFROY
- Monsieur Frédéric SOREAU

Sont désignés comme représentants de l'autorité territoriale suppléants :

- Madame Cécile PARENT
- Madame Nelly LAVILLE
- Madame Laurence TROLET
- Monsieur Jean-Pierre BALAS
- Monsieur Didier LHERMITE

Article 2 : La présidence sera assurée par Monsieur Michel LAFONT.

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera faite à Monsieur le Préfet du Calvados.

Fait à THUE ET MUE, le
Le Maire
Michel LAFONT

